



Barbara Ouvrard

- Créer sa boîte
- Développer son business
- Recruter
- Entreprendre au féminin
- Coups de gueule
- Les indispensables
- Pourquoi ce blog ?

➤ Hic et nunc

➤ 2R conseil

➤ Le site de l'APCE

➤ MoovJee

Créer sa boîte

Que faire en cas d'impayé ?

Après mes déboires avec le client indélicat (celui qui a décidé de ne pas payer note parce que je ne suis pas corvéable à merci), je décide de partager avec vous quelques conseils du spécialiste Jean-François Mallozzi. Ce Léon le nettoyeur de créances dirige depuis six ans le cabinet 2R Conseils, pour le plus grand bonheur de ses clients.

Quand faut-il commencer à s'inquiéter ?

Jean-François Mallozzi : *quand la date d'échéance est dépassée de 10 jours. Indiquer une date d'échéance sur vos factures est une mention obligatoire. Passez un petit coup de fil pour savoir ce qui se passe. L'oubli est fréquent. Commencez à envisager une procédure écrite dès 30 jours après la date d'échéance.*

Procédure à l'amiable : mode d'emploi.

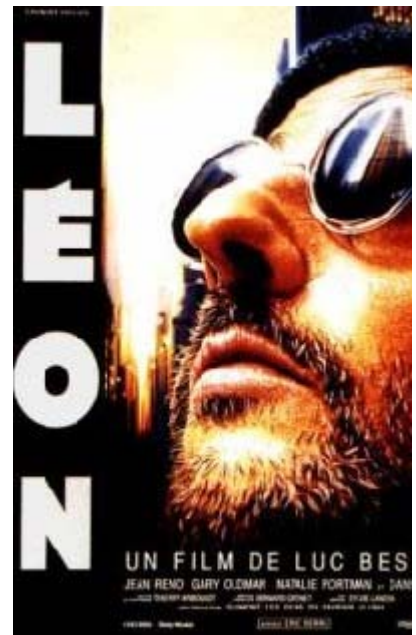
Jean-François Mallozzi : *Avant même de traiter avec un client se poser la question « s'il ne paie pas, est-ce que ça met en péril ma petite entreprise ? » Premier courrier simple 10 jours après la date d'échéance de votre facture. Ensuite, un appel téléphonique pour comprendre la situation. Vous constatez soit litige, soit le client fait état de difficultés financières : vous lui proposez alors un échéancier, soit le client freine des quatre fers pour payer. S'il décide de ne pas payer, adressez-lui un courrier de mise en demeure en recommandé avec accusé de réception. « C'est le premier acte pré-judiciaire. La date de la mise en demeure détermine le taux de calcul des intérêts de retard. » Inutile d'envoyer plusieurs lettres recommandées.*

Truc : *si la lettre revient avec la mention « non retirée » : surtout NE L'OUVREZ PAS ! Le juge peut affirmer que le contenu a été modifié.*

Conseil : *Ne pas attendre, ne pas laisser traîner les choses. La créance plus elle vie plus les chances de la récupérer est faible. Plus vite vous réagirez, plus vite vous serez réglé.*

A quel moment faire appel à un expert du recouvrement ?

Jean-François Mallozzi : *Le recouvrement, c'est un métier ! Le fait qu'un cabinet envoie une lettre au client peu scrupuleux peut aider à débloquer la situation. Les procédures sont adaptées en fonction de la complexité du dossier et réalisées dans les règles du jeu. Nous ne gérons pas que de la paperasse. C'est aussi et surtout du conseil. Pour la gestion d'un dossier de recouvrement pour un cabinet comme le mien, il faut corriger*



business model clients
 création d'entreprise
 étudiant creation
 d'entreprise microcré
 création d'entreprises
 conseil entreprendre
 entreprise entreprendre
 proverbe relations de presse
 sieste

10 à 12% du montant total à recouvrer.

Rédigé par Barbara Ouvrard le 26/03/2010 à 18:55 | Permalien | Commentaires (0)

Créer sa boîte

J'étais au Concours MoovJee : des étudiants entrepreneurs sous les feux de la rampe

Le 16 mars dernier, j'ai assisté à la première édition du prix MoovJee de l'étudiant entrepreneur. Cinq étudiants ou jeunes diplômés ont été récompensés par un composé d'entrepreneurs, de représentants de grande entreprise et de journa

Quatre catégories étaient représentées : le Grand prix récompense une entreprise qui existe déjà, le Prix Espoir récompense un porteur de projet ou un auto-entrepreneur, le Prix Export est parrainé par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse et le Prix du public est attribué au créateur d'entreprise qui a recueilli le plus de votes sur le site du MoovJee.



Grand prix du Jury : Frédéric Mugnier, futur diplômé de l'ISTEC, a créé Faguo, une nouvelle marque de chaussures.

Mention spéciale à Romain Sarels, diplômé d'ESCP-Europe, créateur de Pubeco, le premier réseau Internet français de publicité locale.

Prix espoir : Vincent Thiberville, apprenti ingénieur à l'ESIEE Paris, porteur d'un projet de création d'entreprise destiné à développer un robot peintre pour les personnes handicapées, Handibot.

Mention spéciale à Alexis Giua, en année de césure à Euromed Management, qui développe une entreprise de collecte des déchets alimentaires valorisés à 100%, Sc

Prix Export : Guillaume Lecointre a créé une entreprise de commerce alimentaire non sédentaire, Lecointre Paris.

Prix du Public : Julien Reynaud, qui a créé HT Consult, une entreprise d'installation de panneaux photovoltaïques.

Les heureux lauréats gagnent un prix de 5 000 à 10 000 euros, et/ou un programme de tutorat par un entrepreneur expérimenté, des consultations d'experts métier bénévoles, des cadeaux offerts par les partenaires (ordinateurs, location de voiture, etc.).

Merci à Bénédicte Sanson de m'avoir invité à rencontrer ces (très) jeunes entrepreneurs. La fine fleur des entreprises de demain.

Rédigé par Barbara le 26/03/2010 à 18:08 | Permalien | Commentaires (0)

Créer sa boîte

Conseil du jour de l'APCE

Pour bien recenser tous les moyens nécessaires à votre projet, visualisez mentalement comment fonctionnera votre entreprise. Demandez-vous pour chaque tâche : Qui fera quoi ? Comment ? Avec quoi ? En combien de temps ?

www.apce.com

Rédigé par Barbara le 26/03/2010 à 17:48 | Permalien | Commentaires (0)

Créer sa boîte

Proverbe

Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le. L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie

Johann Wolfgang von Goethe (Écrivain et savant allemand 1749-1832)

Rédigé par barbara le 26/03/2010 à 16:44 | [Permalien](#) | [Commentaires \(0\)](#)

Pourquoi ce blog ?

Accompagner, conforter, éclairer, créer

Actualité, coups de cœur et coups de gueule, témoignages et conseils d'experts pour :

- **accompagner** tous ceux qui ont envie de vivre l'aventure de leur vie, de créer leur boîte et leur job et d'embrasser leur destin d'entrepreneur ;

- **conforter** ceux qui ne sont pas prêts ou pas pour la création d'entreprise ;

- **éclairer** les internautes sur les grandes joies et les petits tracas de l'entrepreneuriat ;

- **créer** une famille de créateurs internautes qui échangent sur leur quotidien dans la joie et la bonne humeur.



Rédigé par Ouvrard Barbara le 01/03/2010 à 18:46 | [Permalien](#) | [Commentaires \(0\)](#)

[Accueil](#) | [Notes suivantes »](#)